Morale : exportation d'armes : les millions du "oui mais"

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1980)**

Heft 540

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022333

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

C'est très peu... Mais comme le disait très bien Edmond Kaiser à un récent forum de «Table ouverte» (TV romande), il ne s'agit pas d'être de tout petits truands, il s'agit de ne pas être truands du tout.
A propos: vous avez lu *Retournez les fusils*, de Ziegler?

J.C.

MORALE

Exportation d'armes: les millions du «oui mais»

Exportations d'armes: le «non» de principe, fondé sur l'incompatibilité entre la Suisse et ce commerce, a l'avantage de la netteté. On aura fait l'impasse sur les places de travail «garanties» par les marchands de canons helvétiques (à la clef, une «reconversion» de Bührle et compagnie); on aura écarté d'un revers de main les arguments qui lient la «fiabilité» de notre défense nationale à une industrie d'exportation d'armes florissante; on aura fermé les yeux sur les dispositifs commerciaux et financiers qui permettent l'exportation de machines de guerre frappées du label helvétique à partir d'autres Etats plus tolérants.
Le «oui mais»... ouvre la porte à tous les abus, à toutes les pressions sur les organes officiels préposés au contrôle des ventes. C'est l'expérience que fait la Suisse depuis l'adoption de la loi fédérale sur le matériel de guerre (interprétée, comme on sait, avec une certaine largesse depuis son entrée en vigueur en 1972, mais jugée encore trop restrictive par une fraction agissante du Parlement): impossible de prendre assez de précautions sur la durée dans l'appréciation de la stabilité des régimes amateurs d'armes suisses — les «tensions dangereuses» qui exclueraient des exportations se déclenchent à un rythme qui n'a rien à voir avec la longévité d'un fusil-mitrailleur ou d'un char; impossible de déterminer exactement ce qui est «matériel de guerre» et ce qui ne l'est pas; impossible enfin de surveiller efficacement les opérations de revente à partir de régions spécialisées bien connues des commerçants internationaux.

Du «oui mais...» au «non» de principe, il y a en tout cas une distance qui peut être chiffrée en centaines de millions de francs à travers les fragiles statistiques dont nous disposons et qui sont établies à partir des chiffres mensuels du commerce extérieur (pour suivre la question, se rapporter au bulletin «Friedenspolitik», édité par la communauté de travail pour un contrôle de l'armement et une interdiction de l'exportation d'armes, case postale 28, 8026 Zurich). Ici, bien entendu, pas question de prendre en compte les livraisons effectuées à partir de filiales installées à dessein à l'étranger, pour ne citer que cette lacune-là. Ci-dessous, pour fixer les enjeux, les montants enregistrés en 1979, par secteurs («divers»: le matériel électronique et les installations de radar, notamment), pour nos vingt meilleurs clients (affirmation des marchés sud-américains et record pour Singapour). A titre de rappel: le total général s'est stabilisé depuis 1978 aux alentours de 425 millions (il avait passé de 211 millions en 1973 à 513 millions en 1977).

Client	*Artillerie*	*Chars*	*Armes*	*Munitions*	*Divers*	*Total*
RFA	231 908	2 755 412	55 089 919	34 009 963	49 735 355	141 822 557
Autriche	446 061	—	22 350 022	40 467 489	4 197 745	67 461 317
Espagne	1 321 360	770 290	31 045 546	854 200	21 284 631	55 276 027
Pays-Bas	6 013 634	—	21 371 546	26 742 798	228 974	54 356 952
Suède	1 375 007	—	6 483 037	10 645 026	8 744 017	27 247 087
Italie	673 581	—	18 488 870	197 960	5 562 435	24 922 846
Equateur	—	—	5 442 500	—	10 050 885	15 493 385
Singapour	48 230	5 980 000	1 130 425	938 690	25 872	8 123 217
Philippines	—	—	5 428 240	89 995	38 440	5 556 675
Belgique/Lux.	709 495	—	443 605	2 774 931	25 707	3 953 738
Etats-Unis	9 276	22 840	3 302 214	386 057	26 679	3 747 066
France	250 150	—	1 769 616	628 723	513 371	3 161 860
Norvège	9 468	—	1 511 233	364 922	787 571	2 673 194
Danemark	—	—	4 185	—	2 425 145	2 429 330
Japon	—	—	2 164 625	164 400	—	2 329 025
Grande-Bretagne	325 000	—	696 021	954 864	221 237	2 197 122
Pérou	—	—	2 400	—	1 726 892	1 729 292
Argentine	—	—	—	—	644 570	644 570
Algérie	—	—	—	—	403 500	403 500
Portugal	—	—	—	—	334 296	334 296

A SUIVRE

Depuis la seconde guerre mondiale, Migros possède un chemin de fer de montagne et une auberge au Monte Generoso, dans le sud du Tessin. Depuis 1975, paraît-il, «des centaines de classes et 25 000 élèves» ont visité ledit Monte Generoso, invités par la Migros (une nuit et un petit déjeuner gratuits à l'auberge, réservée aux groupes et aux écoles). C'est l'offre Migros: «Une excursion scolaire au Tessin». Les instituteurs sont «enthousiastes»; les élèves sont «enthousiastes»; Migros est enthousiaste. Et on chercherait la petite bête?

Les fêtes de Pâques nous imposent une brève rupture dans le rythme de parution de «Domaine Public»: le prochain numéro sortira donc de presse le jeudi 17 avril. A bientôt, donc, frais et dispos!